



## Compte Rendu du CTL du 22 /01/2014

Ce Comité technique qui s'est tenu à la salle Monnoyer à partir de 9 heures était un CTL conjoint avec celui de la DIRCOFI Nord. Un seul point était prévu à l'ordre du jour et portait sur l'expérimentation des contrôles fiscaux de la DIRCOFI au PRS du Nord. Des précisions ont été apportées par le Président, compte tenu du caractère collégial de l'instance : deux secrétaires de séances sont désignés, un seul CR sera élaboré.

Après lecture des déclarations liminaires (dont celle de FO en copie), une présentation générale du dispositif a été conjointement menée par les deux directeurs et sous directeurs présents :

L'année 2013 a particulièrement mis en relief le contrôle fiscal au vu de l'actualité très chargée. Son efficacité a été remise en cause dans un récent rapport de la Cour des Comptes, notamment sur l'efficacité de la chaîne de traitement afin d'assurer un recouvrement effectif. Il s'agit d'une activité restée hors du champ de la fusion.

La DIRCOFI Nord chapeaute 7 départements et alimente 78 postes comptables. Le constat dressé : un recouvrement de bonne qualité mais qui stagne, beaucoup de difficultés de liaison entre les services chargés de la vérification et les comptables chargés du recouvrement. Le but de l'expérimentation étant la mobilisation la plus en amont possible des renseignements utiles au comptable.

A la date de la tenue du CTL, un Décret devait être pris afin de pouvoir permettre à l'expérimentation de démarrer le 01/02/2014. Au 22/01, ce Décret n'était toujours pas paru ; La direction se contenant d'affirmer qu'il sera pris « très prochainement ». Le protocole entre la DIRCOFI/PRS/DRFiP concernant ces transferts n'était toujours pas finalisé. Le stock ne devrait pas faire l'objet d'un transfert : l'expérimentation devant uniquement porter sur les prises en charge futures. Cette expérimentation a été fixée pour une durée d'un année.

Le PRS a été réorganisé (à effectif constant!!) par son responsable afin de pouvoir mener l'expérimentation dans des « conditions sereines », les applications informatiques semblent être maîtrisées d'après les indications de la Direction par l'ensemble des agents.

FO a rappelé dans sa liminaire l'opportunité de mener une telle expérience au PRS Nord dans la mesure où cette dernière sera effectuée à effectif constant. Au vu des difficultés que connaît déjà le PRS, il nous paraît indispensable, voire vitale que les collègues puissent bénéficier rapidement d'un renfort en effectif.

Les élus FO-DGFIP.